



# **MICHELIN DÉVELOPPEMENT**

# ***QUELLE EST LA RAISON D'ETRE DE MICHELIN DÉVELOPPEMENT ?***

***« ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DES TERRITOIRES ET DEMONTRER L'ENGAGEMENT DU GROUPE MICHELIN DANS LA DEMARCHE DE RSE »***

***« ETRE UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE DES USINES MICHELIN SUR LEUR TERRITOIRE »***

# ***GENESE DE MICHELIN DÉVELOPPEMENT***

- 1990** : Création d'un dispositif dédié à l'accompagnement des projets d'essaimage de MICHELIN jusqu'alors très intégré sur tous ses sites . (financement participatif et mécénat de compétences)
- 1995** : Les acteurs économiques remarquent l'efficacité de l'action et sollicitent MICHELIN pour l'étendre à toutes les TPE et PME des territoires.
- 2000** : Bien avant la loi LME 2008, MICHELIN Développement accompagne les premiers projets de restructuration de sites, permettant ainsi à MICHELIN de faire face à ses responsabilités sociétales en revitalisant les territoires impactés. Cette mission est déclinée dans tous les sites industriels MICHELIN du monde.
- 2020** : Depuis 30 ans, MICHELIN Développement soutient le développement économique de ses territoires industriels, essentiellement en mode « volontaire » RSE ou en mode « contraint » de revitalisation.

# MISSION DE MICHELIN DÉVELOPPEMENT

- / Etre, sur chaque bassin d'emploi dans lequel MICHELIN est installé industriellement, un **acteur reconnu utile et efficace au développement économique.**
- / Favoriser la **création d'emplois pérennes** en synergie avec les autres acteurs locaux.
- / **Améliorer la performance des entreprises locales** en leur faisant partager les expertises techniques du groupe.
- / Permettre aux **employés MICHELIN reconnus experts** dans leurs métiers **d'aider des entreprises locales** sur leur temps de travail
- / Développer la réputation **d'entreprise responsable** du groupe.

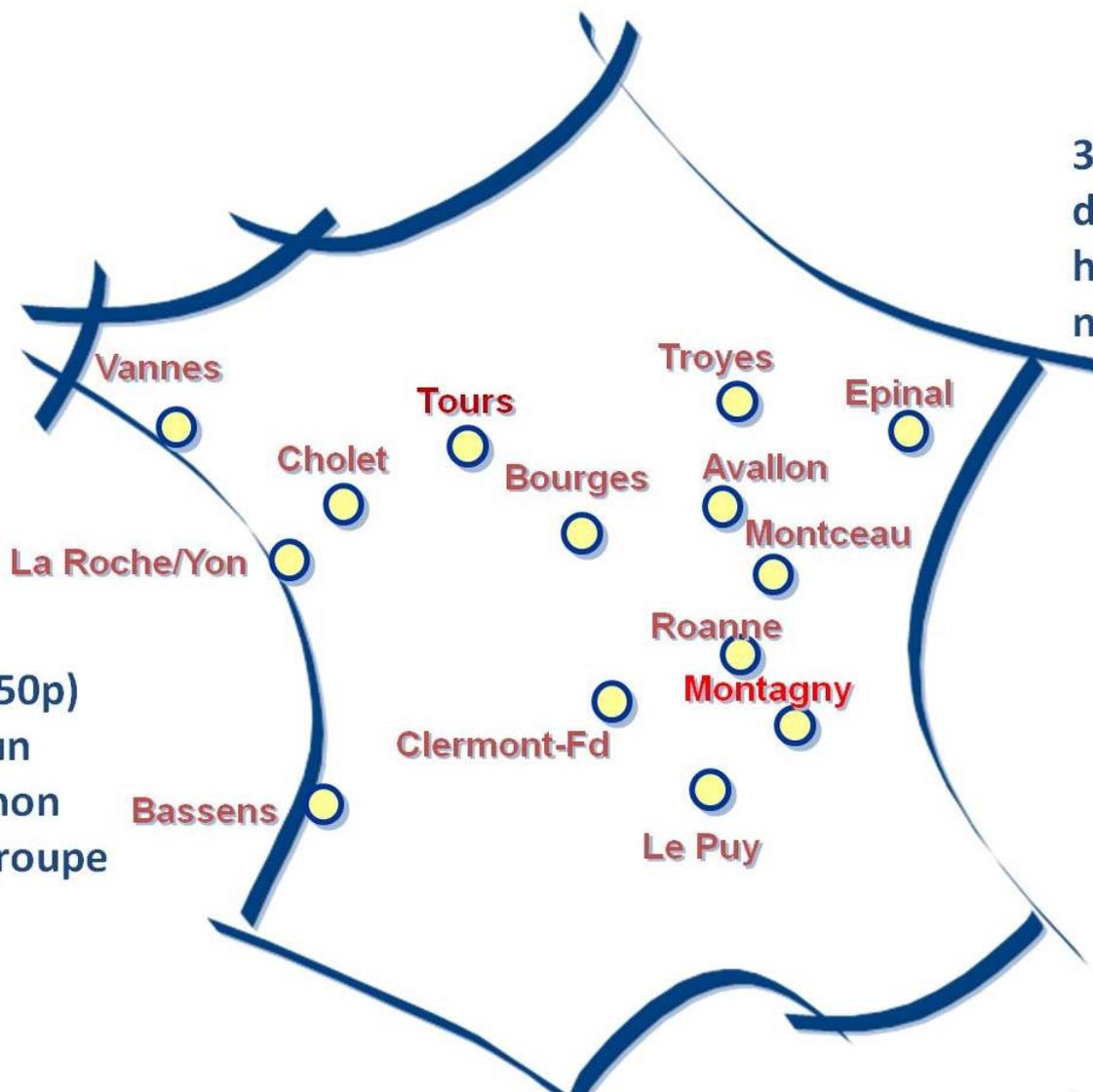
# CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

1. Toute entreprise en création, ou en développement dans le secteur industriel.

2. Entreprise (<250p) indépendante d'un grand groupe et non concurrente du groupe Michelin.

3. Dans un rayon de 50 kms ou une heure autour de nos usines.

4. Un projet prévoyant la création d'au moins 5 emplois (CDI temps plein) dans les 3 ans à venir.



# PRÊTS PARTICIPATIFS

## **/ Prêts à taux bonifié (0,75% Net)**

- Sans prise de garantie,
- Avec différé de remboursement d'au moins 12 mois
- Amortissable sur 5 ans,
- De 3000 € à 5000 € par emploi prévu d'être créé à 3 ans
- Un « effet de levier » puissant (quasi fonds propres)
- Une prise de risque maîtrisée principalement par l'évaluation de la qualité du porteur de projet et de son équipe. (Diagnostic 360)
- Un engagement de confidentialité

# ***PRIMES À LA CRÉATION D'EMPLOIS***

- / Primes à la création d'emplois de : (Projets de 2 à 5 emplois)**
  - De 1 000 à 1 500 € versés par CDI / ETP créé après la période d'essai
  - Abondement de fonds de prêts de PFIL (Ex : Réseau Initiative ...)

# **AIDES TECHNIQUES**

## **/ Sous forme de mécénat de compétences**

- Partage d'expérience entre le chef d'entreprise et un expert du groupe MICHELIN, débouchant au minimum sur un diagnostic
- L'expert peut suggérer une ou plusieurs solutions
- Pas d'interventionnisme
- Le chef d'entreprise décide et met en œuvre
- L'aide est gratuite pour l'entreprise
- Un engagement de confidentialité
- Une aide limitée en durée (40h maximum)

# ***BILAN MICHELIN DÉVELOPPEMENT FRANCE***

## **/ 2019**

- **2 450 000€** de prêts bonifiés accordés et **1 390 000€** de primes à la création d'emploi versées aux entreprises de nos bassins d'emplois
- **1 346** créations d'emplois durables accompagnées
- **12** opérations d'aides techniques pour **97** heures de prestations

## **/ DEPUIS 1990**

- **26 696** créations d'emplois durables accompagnées
- **82 M€** de prêts bonifiés et **11,8 M€** de primes allouées

# **LES PARTENAIRES DE MICHELIN DÉVELOPPEMENT**

- / Les représentants de l'Etat (Préfecture, Direccte, Banque de France...)
- / La BPI,
- / Les CCI,
- / Les Chambres des Métiers et de l'Artisanat,
- / Les Comités d'Expansion Economique, (Com/Com, Métropole)
- / Les Agences de Développement Economique, (Région)
- / Les représentants des collectivités territoriales,
- / Les réseaux de développement économique locaux,
- / Les réseaux et clubs de chefs d'entreprises,
- / France Initiative,
- / Réseau Entreprendre,
- / Des associations telles que l'Adie, ...
- / Les réseaux Alizé, Ecti, Egide, Créati, etc...
- / Les XX Développement (Total, Airbus, Sanofi, St Gobain, etc...)

# L'ÉQUIPE MICHELIN DÉVELOPPEMENT

- / L' équipe est rattachée au département affaires publiques France.
- / 4 chargés de mission présents sur 14 sites industriels Français. (3 à 5 sites / CM selon le mode d'action RSE/Revitalisation) - Profils pluridisciplinaires de l'équipe (Achats, Finance, Audit, RH) avec une bonne connaissance des problématiques des entreprises de type TPE/PME.
- / 1 personne sédentaire pour le suivi des conventions (Prélèvements, gestion des litiges, tableaux de bord, etc...)

# **/ Questions / Réponses**

# ***MICHELIN DÉVELOPPEMENT***

## ***MICHELIN DEVELOPPEMENT***

23, Place des Carmes Déchaux  
63040 Clermont-Ferrand Cedex 9

[www.michelin.fr/michelin-developpement](http://www.michelin.fr/michelin-developpement)

